Emploi-Social

**PROBLEMATIQUE**🡺 Chômage élevé (7,9%) surtout pour les jeunes (15%)

* Taux d’emploi insuffisant (en particulier en France 70%)
* Accroissement de la pauvreté et de l’exclusion : 17%
* Qualifications pas toujours adaptées à l’évolution du marché du travail
* Délocalisations liées au coût de la main d’œuvre
* Libre circulation des travailleurs de l’UE
* Rôle des autorités publiques versus dialogue social : règlementation et/ou conventions collectives

## ACTION DE L’UE

Dans les traités depuis l’origine (CECA). Libre circulation des travailleurs FSE. Egalité hommes femmes

Puis législation (sans harmonisation : prescriptions minimales : directives) dialogue social et conventions collectives européennes transformées en directives. Coordination des politiques de l’Emploi en liaison avec la coordination économique. Charte des Droits Fondamentaux

*Sujet controversé* : quelques pays en faveur de plus de convergence et de régulation (France, Belgique) beaucoup sont opposés à des règlementations et insistant sur la compétence nationale (Pays de l’Est, UK, PB ou sur le rôle primordial des partenaires sociaux (pays nordiques)

Décision à la majorité qualifiée (sauf pour la protection/sécurité sociale) et lien avec la fiscalité, bloquée par l’unanimité

Quelques exemples de réalisations :

* Un droit européen abondant : égalité hommes/femmes, anti-discrimination, nombreuses directives sur la santé/sécurité au travail.
* Accords européens de partenaires sociaux transformés en Directives (Congé parental, CDD, Travail à temps partiel).
* Directives sur le temps de travail, le comité d’entreprise européen, l’Information et la consultation des travailleurs, les licenciements collectifs.

**Coordination économique** :  
« Paquet » emploi annuel en liaison avec la coordination économique : objectifs chiffrés, lignes directrices, recommandations).

**Soutien financier**

* Fonds social européen (FSE) : 80 Mds Euros 2014/2020 (6 pour la France), formation, insertion dans l’emploi, action centrée sur les plus défavorisés, financement d’une partie du RSA, jeunes, handicapés.
* Fonds d’ajustement à la mondialisation (150 M euros 2014/2020) pour la requalification, réinsertion dans l’emploi des travailleurs touchés par des délocalisations (*cf. France* : industrie automobile).
* Fonds Européen d’aide aux plus démunis : 3.8 Mds euros 2014/2020 (assistance alimentaire, matérielle et intégration sociale).

**Evolutions récentes** :

* Révision de la Directive sur le détachement des travailleurs : mêmes conditions que les travailleurs du pays d’accueil y compris le salaire, maximum d’un an, sécurité sociale du pays d’origine, accord récent sur le transport
* Création d’une Agence Européenne du Travail : sorte d’inspection du travail européenne (proposée par la Commission en 2018, prévue pour 2019
* Socle des Droits sociaux (Sommet de Göteborg nov. 2017) : 20 principes autour de 3 thèmes = Egalité des chances et accès au marché du travail, Conditions de travail équitables, sociale et inclusion sociale. Suivi : Tableau de bord.

## APPROCHE DU MEF (suggestions)

* Renforcer la visibilité des actions
* Assurer le maintien et le développement des Fonds dans le Cadre financier 2020/27(danger pour le Fonds d’aide aux plus démunis et risques pour le montant des autres)
* Assurer une mise en œuvre autre que déclaratoire au Socle des Droits Sociaux : iscussion avec les partenaires sociaux et la Société civile, + panels de citoyens.
* Renforcer la dimension Emploi/social de la coordination économique (impact des mesures financières sur le social et l’emploi)
* Faire le lien avec la fiscalité